LA FORTERESSE EUROPÉENNE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

force, quel cyclone, quel séisme pourraient ébranler une masse aussi solide.

Enfin, quand il s'agit de défendre un port important, les Allemands ne reculent devant aucune conception gigantesque soit-elle. Une colline est là, énorme, abrupte, rocheuse, qui commande l'entrée des seules passes praticables. Bonne affaire, excellente position. Nous autres, Français, nous aurions sans doute creusé en hâte çà et là, face au chenal, quelques trous fortifiés communiquant par des tranchées extérieures.

Eux, ils ont percé la montagne, multiplié les galeries. Et j'ai vu dans ce monde souterrain, au milieu de machines électriques, de perforeuses, de pioches et de pelles, de wagonnets à la lumière des lampes électriques, toute une armée de Niebelungen menant à un train d'enfer une besogne de géants et hérissant cette montagne d'apparence inoffensive de blockhaus bétonnés, de tourelles, de canons et de mitrailleuses auprès desquelles les réalisations les plus osées du cinéma ne sont que jeux d'enfants.

Le souvenir des légendes wagnériennes s'imposait à mon esprit et je ne pouvais m'empêcher de rêver devant les miracles qu'un peuple nourri du romantisme le plus hardi, mais imprégné du Kantisme et de Nietzscheisme peut réaliser quand il s'agit de sa destinée.

Voilà trois exemples de l'esprit d'entreprise et du réalisme allemands.

Vous n'allez pas croire qu'ils font ici des commodités naturelles qu'ils rencontrent. Il y a un grand Français auquel ils se plaisent à rendre un hommage admiratif : c'est Vauban.

Vauban a construit dans nos ports des citadelles dont la situation, l'organisation et la puissance sont encore valables. Les Allemands n'ont eu qu'à les utiliser en les perfectionnant et ils n'y ont point manqué.

Oh ! les ports, points sensibles, bases essentielles et nécessaires à la conquête de têtes de pont durables, les ports sont bien défendus. Malheur à qui les attaquera. Le moindre îlot, le moindre rocher, le moindre saillant, la moindre anfractuosité favorable à la surveillance ou autre sont hérissés de canons ou de mitrailleuses. La mort jaillirait de tous côtés en un tonnerre sans cesse, même dans l'obscurité, tout serait pulvérisé.

Les plages et les baies sablonneuses favorables à une tentative par bateaux plats ne sont pas moins protégées. Là, dans les dunes, ce qui n'existait pas naturellement, on l'a créé.

A l'un et à l'autre bout des fortins reliés par des casemates interconnectées croisent leurs feux de tous calibres des canons des mitrailleuses, d'armes antichars des lance-torpilles, avec une telle densité que chaque pouce de terrain où il peut être battu par les projectiles. Imaginez, bien entendu, que l'accès même en est défendu par une multitude de mines, sous-terraines ou sous-marines sur lesquelles les assaillants sauteraient comme des pantins, que des réseaux multiples de barbelés les immobilisaient sous le feu, que d'interminables murs de béton ou d'énormes chevaux de frises s'opposent à se briser contre eux. Enfin, des chars les plus puissants et qu'ils trouveraient encore devant eux, s'ils abordaient, un système échelonné de fortins, de casemates, de nids de mitrailleuses, de murs bétonnés de tourelles, de fosses qui rend à peu près inconcevable un progrès rapide et suffisant avant que la défense mobile alertée n'ait pu accourir et prononcer une inévitable contre-attaque.

Les mots sont impuissants à rendre la réalité. Il faut avoir vu tout cela. Cette accumulation non pas fumineuse, mais raisonnée, calculée, méticuleuse de défenses et d'obstacles pour se rendre compte de la folie d'une attaque.

Est-ce tout ? Que non pas. Les villes, les villages, les villas, les maisons sont devenus des fortins. Un canon, une mitrailleuse, telle à tous les étages derrière tous les murs, à chaque fenêtre, ce sable fin ou les flots tranquilles viennent mourir, des bouches innombrables le tiennent sous leur menace.

Derrière au-dessus, l'observation et le commandement veillent, car ceci est le point capital. La défense fixe, le bras qui agit, le canon qui crache, c'est bien. Mais la tête qui observe et celle qui commande et qui règle, c'est tout. Aux endroits dominants sur les belvédères à flanc des côteaux, sont installés les postes des observateurs et des chefs.

Ne croyez pas qu'il s'agit d'un simple abri improvisé comme ceux que nous pourrions imaginer. L'importance du travail répond bien encore à l'importance de ces organes essentiels de la bataille.

Pour un simple observateur, pour un commandant de secteur, c'est un imposant fortin que l'on a édifié, dont la tour blindée, d'un poids énorme, plusieurs milliers de tonnes, transportée et encastrée grâce à des moyens herculéens, seule émergera presque invisible.

L'invisibilité voilà encore un des résultats les plus obstinément recherchés. S'il fallait dire toute l'ingéniosité déployée dans ce but, je n'en finirais pas. Le camouflage est devenu un art essentiel aussi. Vous croyez monter un escalier, c'est un mur. Vous pensez enfiler une rue, c'est un rempart épais. Vous voulez rentrer dans une maisure, c'est un blockhaus. Cette dune aride, ce côteau nu, ce pré, ce fajonc ou la bruyère vous paraissent désolés, ils recèlent une forteresse truffée d'artillerie. Ce labeur acharné, ces efforts inlassables, tant de peine et de sueur, tant de fouiller de sable, tremues, fouilles, déplacés, tant de persévérance et tant de patience, c'est la lasse en vérité, rebutant.

Et les canons, armes de la D.C.A. pointés vers le ciel et qui pourraient être aussi bien vers la terre et la mer, semblent les témoignages d'une d'une vigilance indéfectible.

Est-il besoin de dire que d'un bout à l'autre des côtes, cette défense dirigée contre la mer, peut être instantanément portée à la terre ferme et que de tous côtés qu'elle s'étende, large ou qu'elle s'étende en long, au moment envahi, attaqué, sera accueillie comme il se doit. Encore un témoignage d'une prévoyance dont il serait trop long d'énumérer les exemples.

Oui, tout cela est bien, nous dira quelque stratège de café. Mais les Anglo-Americains ne sont pas assez sots pour attaquer au grand jour. Ils choisiront une nuit bien obscure, s'approcheront en catimini et, profitant de la surprise, aborderont avant que l'alerte ait été donnée.

Enfantillage. Si je ne craignais point les rigueurs de la censure, je dirais, bien que je me sois heurté à une consigne rigoureuse de bouche close, qu'il n'est point difficile de deviner le rôle de ces immenses oreilles d'acier qui se dressent çà et là, comme d'inoffensifs panneaux d'une publicité périmée.

Et pour m'édifier sur ce que pourrait être une surprise nocturne, le commendement m'a donné un spectacle inédit d'un feu d'artifice d'un nouveau genre sur une plage renommée au milieu de la nuit.

Au signal d'alarme, j'ai vu soudain la baie illuminée à giorno par des projecteurs et entendu des tonnerres éclater de tous côtés, des mitrailleuses hacher la nuit de leurs « tac à tac » assourdissants, j'ai vu les balles traçantes et les projectiles lumineux croiser leurs réseaux meurtriers sur les flots et sur les rivages en des mailles si serrées qu'il paraissait impossible, même à un homme de s'y glisser sans risquer la mort immédiate. Un rideau de feu, une nappe de projectiles, un énorme filet de mort semblaient s'abattre à chaque seconde renouvelée, sur les assaillants imaginaires. Cela dura dix minutes, pendant lesquelles j'eus le temps d'imaginer sans peine quel ouragan meurtrier les malheureux attaquants devraient traverser avant d'atterrir.

J'étais sidéré

« Cela n'est rien, me dit cependant le commandant du secteur. Ce que vous avez vu ne représente environ que le cinquième de la puissance de feux que nous pouvons déclencher instantanément. Mais je ne voulais pas trop effaroucher à cette heure tardive, bien qu'ils commencent à s'habituer à nos exercices, les civils qui habitent encore les environs »

L'automatisme, la précision, la densité des feux, c'est une chose dont je pus me rendre partout compte dans les tirs réels qui ont été exécutés sous mes yeux à divers endroits. Une fusée partait et soudain à la seconde même un tonnerre multiple se déchaînait derrière moi. Tout tonnait, hurlait, miaulait, crachait la mort.

Quelle bagarre, pensai-je, et quelles hécatombes, si jamais les « Goddons », comme les appelait Jeanne d'Arc, s'avisaient de débarquer par là.

SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autres opérations de reconnaissance effectuées sur une grande échelle par les bolchevistes, au sud-ouest de Suchinitchi et au nord de Cholm, ont échoué.

Au nord du lac Ilmen, l'artillerie allemande a manifesté un regain d'activité en pilonnant des mouvements de troupes ennemis continuels et des travaux de retranchements.

Les Finlandais abattent 16 avions soviétiques

Hier, une activité aérienne particulièrement vive s'est manifestée au-dessus du golfe de Finlande que l'aviation ennemie survola à diverses reprises avec de puissantes formations allant jusqu'à 40 unités. A l'est de Suitsrsari, les chasseurs finlandais ont été engagés dans six combats aériens violents contre des forces ennemies supérieures en nombre. Au cours de ces combats, 16 avions adverses ont été descendus, dont quatre Lagg-3, quatre Lagg-5, cinq JAK-1, un J-16 et deux J-153.

En outre, quelques appareils ennemis ont été endommagés.

Tous nos appareils sont rentrés de ces opérations. A la suite d'autres engagements aériens, nous avons perdu un avion.

La mésentente entre Giraud et de Gaulle

Berlin 21 — Durant ces derniers jours nous avons eu l'occasion de souligner que la mésentente entre Giraud et de Gaulle n'a nullement été écartée du fait de la victoire de Tunisie. Les tentatives faites par les Anglais de réconcilier les deux adversaires avaient amené passagèrement une certaine atténuation. Maintenant que les raisons militaires données par Giraud pour ne pas rencontrer de Gaulle sont devenues inexistantes, de Gaulle exige une rencontre. Ses adhérents disent ouvertement que les raisons invoquées par Giraud jusqu'à l'heure actuelle n'étaient qu'un prétexte pour éviter une rencontre.

La colère que de Gaulle manifeste dans ses déclarations, à sans doute été attisée par les promesses et déclarations anglaises. Sur ordre de leur gouvernement les journaux anglais de ces derniers jours ont fait ressortir quelques aspects saillants de la popularité dont jouit de Gaulle en Afrique du Nord. Ils ont prétendu à leurs lecteurs que des Français et Indigènes de l'Afrique du Nord ont attendu avec impatience le moment de pouvoir serrer sur leur cœur « leur de Gaulle ». Toutes ces tentatives n'ont pas rapporté plus à de Gaulle que sa colère. Giraud avait au nom de ses maîtres américains qui n'ont aucun intérêt de voir de Gaulle en Afrique du Nord. Car les Anglais arriveraient en même temps que de Gaulle et avec eux les communistes. Ce sont là des raisons suffisantes pour les Etats-Unis de tenir fermées les portes des possessions africaines devant leurs chers Alliés.

L'ARMÉE EUROPÉENNE EST PRÊTE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Alors que les buts de guerre des signataires du Pacte à Trois sont identiques et que leur puissant appareil de guerre est à l'unisson, par contre, dans le camp adverse, les raisons pour lesquelles l'ennemi a déclaré la guerre et les méthodes prônées par chacun des adversaires pour atteindre son but particulier, sont très différentes.

Le dernier discours de Churchill a donné de précieuses indications à ce sujet, quoique les militaires allemands soient loin d'en tirer les conclusions exagérées sur la situation dans le camp adverse.

Car le commandement tire des conclusions importantes exclusivement de la situation militaire elle-même, et nous sommes convaincus qu'elle réserve à l'adversaire toutes sortes de surprises, s'il s'imagine être seul à avoir l'initiative d'une offensive en mains ou s'il est persuadé que soit la puissance offensive, soit la puissance défensive de l'Axe ont dépassé leur point culminant et se trouvent dans une courbe descendante.

Il semble même que du côté allemand, on veuille autant que possible laisser cette conviction à l'adversaire.

En ce qui concerne le front de l'Est, on ne peut établir de façon concrète que les premiers symptômes des mouvements habituels au printemps. Des deux côtés, on se livre à des sondages, comme il ressort de l'accroissement des opérations des troupes de choc.

Un atout sérieux pour les Allemands

Le commandement allemand possède maintenant un tableau précis sur le déplacement des troupes ennemies en cours depuis des semaines déjà, principalement dans le secteur méridional de Moscou ainsi que dans le secteur de Koursk.

Le déplacement des centres de gravité de l'artillerie est connu également. Les renseignements en notre possession indiquent que le déploiement des troupes soviétiques peut être considéré, dans l'ensemble, comme terminé. Tout indique que les Bolchevistes projettent une offensive d'été.

L'un de ses objectifs semble être la réduction de notre saillant d'Orel, car ce saillant représente une grave menace pour le flanc des unités soviétiques en évolution.

Etant donné que de semblables objectifs comme par exemple celui du secteur de la tête de pont du Kouban sont connus, on ne risque pas de se tromper en supposant que le commandement allemand a pris toutes les mesures qui s'imposaient pour parer le coup.

Il convient de signaler également à ce sujet, que dans l'ensemble des territoires occupés de l'Est, un mouvement qui influencera les prochaines opérations s'est manifesté dans la population.

Les Russes blancs, les Ruthènes, les Ukrainiens, les Cosaques, les Tartares, les Caucasiens et certains groupes des peuples turcs se sont enrôlés dans des bataillons de volontaires et achèvent en ce moment, dans des garnisons et des camps à l'Est, leur dernière formation. Ils représentent un atout sérieux et un renforcement considérable de l'appareil de guerre allemand.

Les grèves s'étendent aux États-Unis...

Amsterdam 21 — Reuter annonce que les grèves dans l'industrie charbonnière se sont étendues aux Etats d'Ohio et de Kentucky.

Actuellement 6 000 mineurs ont cessé le travail ; 14 charbonnages chôment.

D'autre part, on mande de Detroit à l'agence Reuter : Trois entreprises d'armements, appartenant à la « Chrysler Corporation » et employant environ 14.500 ouvriers, ont dû cesser le travail à la suite d'une grève du personnel.

... et en Grande-Bretagne

Genève, 21. — Le « Daily Mail » annonce que la grève des mineurs des charbonnages de Bentley et de Rossington (comté d'York) continue. Le journal précise encore que 4.500 ouvriers ont cessé le travail.

Le « Daily Telegraph » mande que 700 ouvriers se sont mis en grève dans une usine d'armements à Belfast en guise de protestation contre le rejet d'une demande d'augmentation de salaires.

LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES EN FRANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

ventions de l'Etat sont nettement plus faibles que celles accordées après la guerre 1914-18.

Le chef du Cabinet du ministre de la Production industrielle, M. Bichelonne, a fait un discours et donné un aperçu sur l'état actuel des choses. La moitié des maisons détruites ou endommagées a été touchée par des balles ou obus isolés et peut être réparée assez rapidement. Pour les maisons détruites en groupes on a établi un plan de reconstitution qui prévoit une reconstruction d'après des idées modernes. Jusqu'à l'heure actuelle on est en possession de 546 plans prévoyant la reconstruction de quartiers démolis. Ils ont été élaborés par des architectes nommés par le ministère. La reconstruction prévue par des organismes privés prévoit également celle des villes.

Informations Régionales

TRIBUNAL SPÉCIAL

UN ANCIEN ADJUDANT DE MARCQ-EN-BARŒUL SE LIVRAIT AU TRAFIC DE LA LAINE

IL ECOPE 3 ANS DE PRISON ET 2 MILLIONS D'AMENDE

Alexandra Guillaume, 53 ans, ancien adjudant, était devenu représentant en graines potagères à *Marcq-en-Barœul*. Les circonstances l'incitèrent à rechercher des profits nouveaux et plus importants dans le fructueux commerce clandestin de la laine.

Un client « sérieux » lui fut présenté en septembre 1942. La discussion s'engagea sur une affaire portant sur plusieurs milliers de kilos de laines à 700 fr. la kilo.

Le marché fut conclu. L'« acheteur » versa un acompte de 25.000 fr. contre lequel l'ex-adjudant lui remit un reçu.

En possession de cette quittance, le « client » se dérobe. C'était un contrôleur du service économique.

Guillaume fut arrêté. On le trouve en possession d'un carnet sur lequel était indiqué le détail des opérations qu'il avait précédemment effectuées. Les notes jetées au hasard portaient sur des prix, des métrages, des tonnages.

L'ancien militaire fut renvoyé devant la juridiction spéciale.

Il a comparu devant ce tribunal, présidé par M. Dautet, au cours de l'audience de vendredi matin.

M. Ruolt a soutenu l'accusation. Mes Phalempin et Guislain ont présenté la défense du prévenu.

Les faits étant antérieurs à la loi du 31 décembre 1942, seules les peines plus douces prévues par cette loi, 15 mars précédent, pouvaient être appliquées. Guillaume a été condamné à 3 ans de prison et 2 millions de francs d'amende.

Le vol d'une vache à Marquise

Dans une pâture de la « pépinière » à *Marquise*, Gaston Leleu, charpentier, 51 ans, 116, avenue Ferber, dans cette commune et Kleber Martin, 23 ans, tonnelier, 96, même avenue, volèrent, au cours de la nuit du 17 février 1942, une vache qui fut vendue à un boucher. La bête appartenait à M. Declémy, cultivateur.

Les deux voleurs de bestiaux ont comparu vendredi matin devant le tribunal spécial.

Après le réquisitoire de M. l'avocat général Ruolt et les plaidoiries de Mes Jardel et Relentiel, le tribunal les a condamnés à 5 ans de réclusion.

Ces peines se confondront avec d'autres sanctions prononcées antérieurement.

TROIS CHEMINOTS PILLAIENT LES WAGONS EN GARE DE FEIGNIES

Ces jours derniers, un wagon contenant des articles de librairie-papeterie fut trouvé déplombé en gare. L'intérieur avait été fouillé et présentait un indescriptible désordre. La gendarmerie, sur plainte de la S. N. C. F., ouvrit une enquête habile et serrée qui amena sur la sellette trois employés de la Cie qui avaient été de service la nuit de l'arrivée du wagon : Marcel Cerisier, 25 ans, 32, rue Pasteur ; Antoine Godereaux, 42 ans, 16, rue des Aciers, et Georges Haussy, 39 ans, domicilié à **Gognies-Chaussée**.

Les trois cheminots se défendirent d'avoir participé au vol. Des perquisitions furent pratiquées à leurs domiciles respectifs. On ne trouva rien des articles de librairie-papeterie, mais, par contre, on mit au jour quantité d'autres denrées et marchandises assez hétéroclites que les trois hommes furent bien obligés d'avouer provenir de vols antérieurs commis dans des wagons.

Godereaux détenait des oranges, des sardines, des liqueurs.

Cerisier avait 10 kg. de fécule, des figues, 15 savonnettes 100 bobines de fil, 5 litres de vin, 10 litres de liqueurs, des ustensiles de cuisine neufs, etc.

Enfin, chez Haussy, on déterra dans le jardin de nombreuses boîtes à sardines vides et on découvrit chez lui 11 stylos, 72 bobines de fil, 4 boîtes de poudre de riz, 4 litres d'alcool, etc.

Tous trois ont été arrêtés et écroués.

LE SALON RÉGIONAL FLANDRES-ARTOIS A LILLE

Le Comité d'Organisation du Salon Régional Flandres-Artois, qui se tiendra à Lille en juin au Palais des Beaux-Arts et que préside M. Emile Roussel, adjoint au maire de Lille, nous prie de rappeler aux artistes que le dépôt des œuvres doit être fait au Palais des Beaux-Arts pour le 1er juin avant 18 heures, dernier délai.

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Un facteur des postes d'Hesdin qui avait détourné des mandats est condamné à cinq ans de réclusion

Vendredi, comparaissait devant les Assises du Pas-de-Calais, siégeant à **Saint-Omer**, André Boutte, 29 ans, facteur auxiliaire temporaire des postes à **Hesdin**, qui avait à répondre des crimes de faux, usage de faux et soustractions, détournement.

Boutte est médiocrement noté. Bien que marié et père de trois enfants, il passe pour être peu scrupuleux, aimant à s'amuser et s'adonnant même assez souvent à la boisson.

Boutte avait comme tournée plusieurs communes des environs d'Hesdin : Mouriez, Tortefontaine, Cappelle-les-Hesdin et Guigny.

Profitant de ses fonctions, il détourna l'argent de mandats qu'il devait payer dans ces communes. Sur les talons, il appposait la fausse signature des bénéficiaires.

Le montant des sommes détournées s'élève à 9.452 fr. 50, dont 4.200 fr. représentent les fonds adressés par des prisonniers à leur famille.

Boutte reconnaît les faits et les explique par ses habitudes d'intempérance.

M. Bobinson, substitut du procureur, prononce le réquisitoire.

Me Duyme, du barreau de Saint-Omer, assure la défense de l'accusé. Il insiste sur l'absence de préjudice, toutes les sommes détournées ayant été remboursées.

André Boutte est condamné à 5 ans de reclusion. Après délibération spéciale, la Cour le dispense d'interdiction de séjour.

EN VUE DE LA FETE DES MERES

Cultivateurs... Cultivatrices... ENTENDEZ CET APPEL

Le 30 mai la France célèbrera la *Fête des Mères*. Elle pensera, avec gratitude, à toutes celles qui ont voulu, pour que la Patrie continue, transmettre la vie. Elle pensera, avec douleur, à tant de foyers dispersés ou méurtris..., à tant de familles qui ont faim.

Les ruraux, que l'on sollicite de partout, ne manqueront pas de faire un geste généreux. Certes, nous savons combien déjà ils ont sauvé d'enfants en venant au secours des organismes d'entr'aide, et nous pourrions citer tel Syndicat qui, à un simple appel, livra 37 tonnes de pommes de terre au prix officiel.

Si, de nouveau, nous faisons appel à eux, c'est que la misère ne diminue pas... bien au contraire... Songez aux maigres menus des villes... songez aux mamans qui sacrifient tout pour leurs enfants... pensez à la couleur des semaine qui ne peuvent remplir les assiettes de leurs petits...

Aussi nous demandons à tous ceux qui le peuvent de nous promettre l'envoi d'un colis à une mère de famille citadine, à l'occasion de la fête des Mères. Nous leur indiquerons ultérieurement l'adresse pour l'expédition.

Détachez le Bulletin ci-dessous et adressez-le au *Secrétariat Régional de la Famille Rurale, 44, rue Jean-Sans-Peur, Lille*.

Cet appel vous paraît normal et de circonstance... Ne vous arrêtez pas à sa seule lecture... faites le geste. Une famille malheureuse... et votre cœur vous en remerciera.

Le Délégué Régional de la Famille Rurale

Les concours d'accordéon « Pro Euterpe »

ILS AURONT LIEU LE 11 JUILLET A CAMBRAI ET LES 14, 17, 18 JUILLET A ROUBAIX

Un concours d'accordéon aura lieu *le 11 juillet à Cambrai*, les 14, 17, 18 juillet à *Roubaix*, comme suit :

1) Juniors, au-dessus de 12 ans ;
2) 3e division au-dessus de 12 ans ;
3) et 1re division avec morceau imposé. Excellence, 2 morceaux imposés. Lecture à vue, facultative, excepté pour le Grand Prix où elle sera obligatoire.

Les inscriptions seront closes douze jours avant les dates fixées ci-dessus.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Tréaal Mauroy, compositeur de musique à *Cousolre* (Nord), Grand Place.

Jury des Études musicales du Nord de la France

Les séances de cette organisation se pourauivent toujours 302, rue Solferino, à Lille. Voici les résultats des examens de plano qui ont été proclamés à la suite de la séance du jeudi 20 mai :

Elementaire (2e div.). — *Ires mentions* : Hélène Bouzin, Nicole et Françoise Gabert, Bernadette Screpel (Institution Jeanne d'Arc de Roubaix, prof. Mlle Belloisi). — (1re div.). — *Ires distinct.* : Rosine Deltêts, Monique et Nicola Dubuis, Françoise Van Nieuwenbuyase (Jsanne d'Arc, Roubaix).

Primaire (2e div.). — *Ire ment.* : Paulette Bourg (Jsanne d'Arc, Rx).

Secondaire (1re div.). — *Ire dist. unanimité* : Annia Carton (Ste-Odile).

VIE SPORTIVE

LE MENU DOMINICAL DU 23 MAI 1943

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Fives. Stade J. Lemaire, à 15 h. : S.C. Fivois-Stade Rennais.
Roubaix. Stade A. Prouvost, à 15 h. : Excelsior-O.I.C. Lillois.
Amiens. Stade Moulonguet, à 15 h. : Amiens A.C.-R.C. Lens.

ATHLETISME

Marquette. Stade Donat-Agache, à 14 h. 45 : Cbaljange Kahjmanu.

NATATION

Tourcoing. Piscine municipale, rue du Printemps, à 14 h. 30 : Fête de clôture du Stage d'Information.

CYCLISME

Fourmies. Rue Jean-Jaurès, à 10 h. 30 Eliminatoires du Trophée Peugeot. Arrivée vers 15 h. 30. Esplanade Victor-Hugo.
Eu. Boulevard Thiers, à 14 h. : Prix du President.

POIDS ET HALTERES

Roubaix. Gymnase Dumoulin, rue Jeanne d'Arc, à 15 h. : Lorraine-Flandres.

BOXE

Ham. Salle des fêtes rue de Lille, à 15 h. 30 : Jean Motte-Marivoet et cinq 8 x 3 au profit des prisonniers.
Lebouré. Salle des fêtes, à 16 h. 30 : Gala d'amateurs, 13 combats.
Saint-Amand-les. Stade municipal, à 15 h. 30 : Gala d'amateurs, 12 combats.

JEU DE PAUME

CHAMPIONNAT HONNEUR

Hautmont : Hautmont-Pont-sur-Sambre
Gussignies : Gussignies-U.S. Maubeuge.
Escautpont : Escautpont-Vieux-Conds
Somain : U.S. Somain-Fenain.
Villers-Campeau : Villers-Campeau-Somain P.

FOOTBALL

Les Rennais à Fives

Cette rencontre, fort importante pour les Fivois comme pour leurs adversaires, se déroulera sur le terrain du Stade Lemaire ce dimanche à 15 heures.

Les Fivois, en ce qui les concerne, feront l'impossible pour enlever une décision qui consolidera leur position au classement général. De leur côté, les Rennais mettront tout en œuvre pour arracher une victoire qui leur permettrait, peut-être, de terminer à égalité avec le Stade C.A.P. de Paris et, de fait, jouer avec le club qui aura un match de barrage qui décidera de l'élimination de l'un ou de l'autre du championnat national « pro » pour la saison prochaine.

Dans un sens comme dans l'autre, un très gros intérêt domine le débat lequel sera passionnant, on peut en être persuadé.

Services spéciaux de trams

Autour du match de Coupe Girondins - Marseille

M. le Maire de Lens nous communique une copie de la lettre, par lui adressée à M. le Colonel Pascot, pour exprimer les sentiments qu'ont fait naître chez lui les dernières décisions prises à la suite du différend Bordeaux-Marseille.

La grande finale s'est disputée samedi après-midi, mais, malgré cela la lettre de M. Hanotel n'en conserve pas moins un intérêt tout particulier.

En voici la teneur :

« La Fédération Française de Football, statuant sur la réclamation présentée au sujet de la rencontre de Coupe de France du 9 mai, avait donné match gagné à l'Olympique de Marseille ; cela avait ainsi appliqué strictement à la lettre son règlement.

Grand maître du sport en France, vous avez décidé en dernier ressort que Marseille et Bordeaux se rencontreraient de nouveau. Vous avez, ce faisant, préféré l'intérêt du sport au respect du règlement et, considérant l'importance morale de la cause, donné priorité à l'esprit sur la lettre.

Dans notre pays de France, tous les sportifs, et avec eux la foule des Français qui passionna cette épreuve si populaire, n'auraient pas admis que le sort de la Coupe de France pût se décider, non sur le terrain, mais dans une salle de discussion autour d'un tapis vert.

Le Racing Club de Lens s'est délibérément jusqu'ici tenu à l'écart de cette affaire et s'est abstenu, avant la décision, de toute intervention, ouverte ou occulte.

Vous me permettrez cependant de remarquer que votre décision comporte un risque grave : que Bordeaux l'emporte dans cette rencontre, et c'est le triomphe de la fraude.

Constatons en vos déclarations, nous sions toujours considéré ici, que le sport était une école de loyauté. Confiant dans la bonne foi de ses adversaires, le Racing Club de Lens n'a pas voulu les stupéfier en déposant des réserves avant le rencontre du 2 mai.

Représentant d'un régime qui entend restaurer les valeurs morales, vous ne pouvez accepter qu'une société qui a délibérément et volontairement, tout au long d'une saison, pratiqué la fraude, puisse tirer profit de cette injustice. Vous ne pouvez admettre que soit ainsi mise en échec l'œuvre de rénovation morale de la France.

Au cours d'une série de rencontres, trois finalistes se sont imposés. l'un d'eux a été disqualifié lui-même momentanément ; il n'en reste que deux : Marseille et Lens.

Un règlement, que votre intervention a justement corrigé, avait fixé arbitrairement les rencontres entre finalistes. Nous vous demandons de faire œuvre de justice en écartant le fraudeur, et d'ordonner une finale de la Coupe en opposant Marseille à Lens.

D'accord avec le Comité Directeur du Racing Club de Lens, le bénéficiaire de cette rencontre associerait alors à celles que vous avez désignées, les populations éprouvées de notre région. »

Le Maire : Marcel HANOTEL.

BOXE

AUX PROFESSEURS ET ORGANISATEURS DE BOXE

L'école de boxe de Dechy-Sports tient à la disposition des professeurs et des organisateurs les boxeurs amateurs suivants : Kaminski, 86 kg. ; Biskupski, 78 kg. ; Kobusinski, 76 kg. ; Prévost, 67 kg. ; Félé, 65 kg. ; Béral, 64 kg. ; Mayeski, 62 kg. ; Basinski, 61 kg. ; Delignères, 60 kg. ; Ducotillon, 60 kg. ; Basinski, 58 kg. ; Cecchini, 50 kg.

Adresser toute correspondance au professeur Kid Charles, 23, rue Faidherbe, Wazlers.

RETRAIT DE LICENCE

M. Gremaux, délégué général de la F.N.B. nous communique :

Il est rappelé aux organisateurs de toutes réunions de boxe que le boxeur amateur Leroy André, du B.C. Wingiois, ne peut participer à aucune organisation de boxe, sa licence lui ayant été retirée à la suite d'une demande faite par ses parents.

Lambersart : *Ire dist.* : Marcelle Petoux, Jacqueline Teiller (Institution Jeunes Aveugles, Lille).

Supérieur (2e div.). — *Ire dist. unanimité* : Josette Duamelle (Ina Aveugles), Françoise Dervaux (Ste-Odile). — *Ires dist.* : Renée Bailleul, Geneviève Kapereks (Inst. Aveugles), Renée Muylaert (Ste-Odile). — (1re div.). *2e prix à l'unanimité* : Denise Angel ; *1re accessit* : Germain Desauvages (Inst. Jeunes Aveugles Lille).

DÉFENSE PASSIVE

Avis à la population civile

La Préfectura du Nord communique :

« Des la signal d'alerte ou la tir de D.C.A., la circulation et le stationnement sur les voies publiques sont absolument interdits sous peine de contravention.

La population civile doit gagner rapidement les abris collectifs les plus voisins, c'est-à-dire les tranchées ou les sous-sols aménagés qui sont signalés à son attention par des écriteaux.

A défaut d'abris collectifs, les passants doivent pénétrer dans les maisons d'habitations ou dans tout autre local et, avec les occupants, se mettre à l'abri, soit dans les caves renforcées, soit dans les tranchées familiales ou tout au moins derrière les cloisons épaisses.

D'autre part, l'occultation des lumières est à vérifier constamment surtout en ce qui concerne les dépendances situées derrière les maisons d'habitations et en particulier les couloirs d'accès ou les moyens d'éclairage doivent être réalisée à l'aide d'ampoules de couleur bleue.

Les greniers sont à débarrasser de toute matière inflammable et le plancher doit être recouvert d'une couche de sable ou de terre sèche.

Les récipients remplis d'eau sont à disposer à chaque étage d'habitation et des outils (pelles et pioches) doivent être remisés dans les sous-sols.

L'application de toutes ces mesures de protection est à vérifier, sous l'autorité des services de police, par les chefs d'îlots et en particulier par les chefs de groupements d'immeubles qui sont responsables de leur exécution. »

UNE MESSE A LA MEMOIRE DES MORTS DU 127e R. I.

Les anciens du 127e R.I. feront célébrer le dimanche 30 mai, à 11 h. 30, à la Cathédrale N.-D. de la Treille, à Lille, une messe à la mémoire de leurs camarades tombés en Lorraine, au cours de l'hiver 1939-40 et sur l'Aisne en juin 1940.

M. l'Abbé Bisire, ancien aumônier du 2e bataillon du 127e R.I. prononcera le sermon.

L'ACTIVITE DU SERVICE GENERAL DE CONTROLE ECONOMIQUE

En avril, plus de 3.000 procès-verbaux ont été infligés pour infractions diverses à la réglementation économique. Des résultats appréciables ont été obtenus au cours de la lutte engagée contre le marché noir. Citons à titre d'exemple, quelques affaires :

Sous la fausse appellation « Cognac », deux trafiquants proposaient à la vente 3.000 bouteilles d'eau-de-vie artificielle au prix de 570 fr. la bouteille... Une hausse illicite de 4 millions a été relevée.

Alors que l'huile de lin est devenue un produit très rare, un trafiquant en offrant 1.658 litres à des prix excessifs. La précieuse marchandise a été saisie.

Un quatuor de « philanthropes » a proposé 5.000 kilos de blé à 32 fr. le kilo. La hausse illicite résultant de cette spéculeuse proposition atteignait 142.000 francs. Les quatre trafiquants ont été écroués.

Au cours de deux autres opérations les services de contrôle ont saisi 700 kilos d'amidon, 600 paquets de « cafétine » et 12 tonnes de blanc de zinc ou de céruse destinés au marché noir. Cette dernière opération représente à elle seule une valeur de 1.000.000 de francs. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Pendant le mois d'avril, 4.760.000 francs ont été versés par des délinquants au titre des transactions pécuniaires, ce qui porte à 13.500.000 fr. le total des amendes transactionnelles recouvrées depuis le début de l'année.

Le montant des condamnations prononcées par les tribunaux correctionnelle s'établit à 5.388 jours de prison sans sursis, 3.160.000 francs d'amendes et 900.000 fr. de confiscation. Au total, et depuis le 1er janvier 1942, les tribunaux répressifs ont infligé :

10.460.000 fr. d'amendes et confiscations et 436 mois de prison ferme.

Voici quelques-unes des sanctions exemplaires appliquées.

Un trafiquant de blé s'est vu octroyer par le tribunal de *Cambrai*, 2 ans de prison ferme et 10.000 francs d'amende.

Pour vente avec soultes, un négociant en tissus la été condamné à *2 mois de prison* et 250.000 fr d'amende. Pour le même motif, le tribunal d'*Arennes* a infligé 100.000 francs d'amende à un marchand de vins et spiritueux.

L'autorité préfectorale a ordonné la fermeture administrative de 17 établissements commerciaux.

CHRONIQUE DES VIEUX TRAVAILLEURS

80e Série de questions

— J'ai 64 ans, j'ai travaillé 20 ans, en trois périodes, chez le même employeur. Ayant interrompu mon service pour maladie en 1930, j'ai repris mon activité en 1934, mais n'ai jamais cotisé aux Assurances Sociales. Pourrais-je prétendre à la retraite des vieux à 65 ans en versant, et mon patron également, l'arriéré des cotisations ? Vve V. à Cantin.

Réponse. — Comme vous n'avez jamais versé aux A. S., il vous sera difficile de faire admettre que vous avez réellement été salariée. Depuis 13 ans que les Assurances Sociales existent, il est en effet inadmissible que votre employeur ait échappé à cette obligation. Si vous travaillez encore, vous devez, sans plus tarder, vous faire immatriculer et faire régulariser votre situation par le Service Régional des Assurances Sociales, 48, rue Royale, à Lille.

— Mon père, âgé de 70 ans, travaille encore et cotise depuis la création des A. S. Ayant demandé la liquidation de sa retraite en Décembre, a-t-il le droit au rappel depuis l'âge de 60 ans ? Ch. D. à Preville.

Réponse. — Votre père n'a certainement pas cotisé sans arrêt, puisque dans la loi initiale, les assurés âgés de 60 ans avaient le choix : ou de continuer les versements, pour atteindre le minimum de 5 ans exigé pour l'obtention d'une pension, ou de cesser tout paiement des l'âge de 60 ans. L'obligation de cotisation pour tout salarié, sans limite d'âge ne date que du 1er Janvier 1941. Votre père peut demander : 1° la liquidation de sa retraite d'A. S. ; 2° le bénéfice de l'Allocation Vieux Travailleurs, si, par ailleurs, il peut justifier par des certificats d'employeur, de 5 ans de travail salarié après l'âge de 50 ans.

— Retraité d'une administration depuis Septembre 1941, je travaille actuellement comme gardien de nuit. Dois-je verser aux Assurances Sociales pour la retraite, alors que je n'ai rien à prétendre ? — L.A. à Lambres-lez-Douai.

Réponse. — OUI, c'est une obligation. Par vos versements personnels, vous êtes couvert, ainsi que votre conjoint, pour le risque maladie. Si, par ailleurs, vous avez moins de 60 ans, vous aurez droit à cet âge, à la rente des versements patronaux affectés à la